

# Julien Marquis, président du Conseil municipal

## Allocution 21 juin 2021

- Ce soir, Mesdames et Messieurs, je ne vous parlerai pas de Joe et Vladimir, Jaïr, Boris, Emmanuel et les autres, sans oublier Donald, bien sûr. Pourquoi ne pas profiter de l'été pour relire plutôt Gosciny ? On se bat dans le préau de l'école, car Nicolas a dit à Geoffroy qu'il était un menteur, mais c'est pas vrai, car « c'est celui qui dit qui l'est ». La récré c'est drôlement chouette, quand on ne joue pas avec l'état du monde.
- Je ne vous livrerai pas non plus mon pronostic concernant l'Euro 2020 – oui oui, 2020. C'est reparti pour une bonne dose de testostérone, la Suisse devrait se qualifier pour les 8<sup>e</sup> de finale, et... allez, je ne résiste pas à l'envie de vous révéler ma nouvelle devise : parce que Seferovic a marqué, c'est la Suisse qui va gagner !
- J'ai le plaisir par ailleurs de vous informer que cette allocution a été labellisée 100% sans COVID-19 par la Suprême autorité de haute surveillance des gentils conseils municipaux du bout du lac ;
- Je ne vous parlerai donc pas de l'urgence ; urgence sanitaire, urgence climatique, urgence sociale, urgence de la croissance ; l'urgence est omniprésente, oppressante, effrayante. Je crois au contraire que nous avons un besoin urgent de modération, de simplicité et de liberté ;
- Non, et je sais que vous serez déçus, mais je ne vous parlerai pas, enfin presque pas, du Conseil administratif de la Ville de Versoix, l'infatigable, le redoutable, l'invulnérable, cet aréopage que nous vénérons et qui tient héroïquement entre ses célestes paluches le gruyère communal ; il est bien trop rusé pour céder à la flatterie d'une grenouille qui de toute façon, n'a guère l'intention d'égaliser son bœuf.

Alors quoi, mesdames et messieurs ? Je vous le demande ? Quand l'essentiel et l'indicible vous manquent, que peut-il bien rester ?

J'ai tressailli, le doute m'a envahi ; de quoi vais-je bien pouvoir façonner mon austère allocution du 21 juin ?

Et soudain tout s'est éclairé ; rien n'est dépeuplé. Eurêka !

Ce soir, mesdames et messieurs, je vais vous parler du Conseil municipal de Versoix !

Mon Chapitre premier est tout trouvé : La présidence du Conseil municipal

Président du Conseil municipal. C'est quelque chose, mais quoi ?

Représenter les représentants, une fonction bien singulière et si typiquement suisse. Pas de pouvoirs particuliers, quelques honneurs, de modestes privilèges comme le petit plaisir égoïste de vous avoir raconté n'importe quoi pendant ces 120 dernières secondes, beaucoup d'énergie et de temps à consacrer à la charge, et une grande satisfaction d'avoir œuvré pour l'institution et pour la commune, c'est ce que j'ai constaté chez mes prédécesseurs ici et partout ailleurs.

Et l'ego, dans tout ça ? Il n'a qu'à bien se tenir, car une fois derrière ce fanion, le « je » doit s'effacer.

En Suisse il n'y a pas d'école de la politique et encore moins de la présidence d'une assemblée comme la nôtre ! Tant mieux : j'apprendrai donc tous les jours avec vous, en avançant d'un pas décidé, certes, mais qui m'amènera et qui m'a déjà amené à commettre des erreurs, dont je tirerai les leçons.

Une petite pensée ici pour mon grand-père, qui aimait tant son pays, sa commune et notre système politique, et qui de là où il est, doit s'amuser de constater que la pomme n'est pas tombée bien loin de la douane de Sauverny.

Chapitre 2 : Le Bureau du Conseil municipal

Premier réconfort, un président n'est pas seul. Il peut compter sur un solide bureau à 4 pieds, enfin représentatif de l'ensemble de notre Conseil. Un joli progrès.

Le bureau, ce n'est ni un oreiller de paresse pour le président, ni un faire-valoir : c'est une équipe, et c'est bien ainsi que je conçois l'exercice de la présidence ; à la tête d'une équipe.

Chapitre 3 : La collaboration avec le Conseil administratif

Nous y voilà, c'est l'une des missions premières de la présidence : représenter notre Conseil dans ses rapports avec l'exécutif.

Mais laissez-moi convoquer trois génies La Fontaine, Buzz l'éclair et Alain Berset :

Je l'ai dit, nous ne chercherons certainement pas à flatter nos conseillers administratifs, qui font déjà rayonner Versoix vers l'infini et au-delà et nous éblouissent chaque jour de leurs exploits.

Le bureau du Conseil municipal sera lui mi-fourmi/mi-tortue. C'est travailleur qu'il saura défendre les intérêts du Conseil et de ses membres. Et c'est aussi lentement que nécessaire que nous atteindrons nos buts, pas à pas.

Notre Conseil municipal est aujourd'hui à mi-chemin d'une réforme qui ne paie pas de mine mais qui porte déjà ses fruits sous divers aspects.

D'aucuns semblent encore penser que des communes bien gérées, ce sont des communes dans lesquelles le Conseil municipal est effacé, prêt à voter sans broncher, de préférence dans l'urgence. C'est une vision encore partagée par certains magistrats genevois, pourtant seuls, en Suisse, à voir les choses ainsi. Sans entrer ce soir dans les détails, je relève simplement que cette conception est dépassée, car la Constitution est un instrument vivant. Je constate également que les frustrations du Conseil municipal par rapport à l'exécutif ne sont en réalité pas différentes des frustrations de l'exécutif par rapport au canton.

Ce sont d'ailleurs les conclusions du rapport du professeur Sciarini du 20 novembre 2020 : le principal problème perçu par les élus locaux à Genève, c'est la faiblesse du Conseil municipal vis-à-vis du Conseil administratif, et la faiblesse de la commune par rapport au canton. Nous le savions, les politologues le confirment.

Bref, dans notre système politique à nul autre pareil, tout est affaire d'équilibre, et j'appelle de mes vœux un front commun de nos autorités locales pour la défense d'intérêts partagés.

L'une d'entre vous, conseillère municipale expérimentée – elle se reconnaîtra –, m'a dit récemment au hasard d'une rencontre au bord du lac : « C'est incroyable, on ne s'endort plus lors des séances plénières du Conseil municipal, il se passe quelque chose dès le début »

Ce mot si spontané, sincère, désarmant, m'a touché : nous sommes sur la bonne voie, et chaque obstacle que nous rencontrerons ne fera que renforcer notre détermination à défendre notre Conseil et à faire de lui une institution vivante, dans son siècle, qui donne du sens à la démocratie représentative et de proximité.

Quatrième et dernier chapitre : Le programme de l'année à venir

Le président du Conseil municipal n'a pas de programme politique bien sûr, il se concentre sur le fonctionnement de l'institution. Je laisserai donc Madame le Maire vous parler politique.

Mais un rôle institutionnel, quoiqu'un un peu formel, technique presque, ne doit pas empêcher d'humaniser et de dynamiser la fonction !

Nous avons choisi ensemble, Madame Tchamkerten et moi, un fil conducteur pour cette 2e année de la législature : cohésion, plaisir et engagement.

Trois mots-clés très simples pour vous dire notre volonté de travailler ensemble.

Concrètement ?

La pandémie nous a privés de ces rencontres si fructueuses en début de législature, pour apprendre à nous connaître, à nous comprendre et à nous respecter. La récente matinée consacrée à l'aménagement et à la voirie, puis la sérénade du 10 juin, ont été de franches réussites, preuve de ce besoin presque viscéral d'éveiller nos cinq sens pour bien travailler, et pour relativiser.

Cohésion, plaisir, engagement.

Durant les 12 mois à venir, nous voulons d'abord amener à Versoix la formation sur les finances publiques proposée par l'ancien conseiller d'Etat David Hiler et le professeur Equey de la HEG, des maîtres en la matière, formation qui a été très appréciée dans d'autres communes.

Nous organiserons ponctuellement des sorties récréatives et instructives aux quatre coins de la commune, sans attendre la traditionnelle sortie du Conseil municipal du printemps prochain ; Mme Tchamkerten vous en dira plus dans un instant.

La sortie du Conseil, parlons-en ! J'ai proposé à mes deux prédécesseurs Yves Richard et Sean Sidler, injustement punis alors qu'ils ne jouaient pas avec les autres dans le préau du pouvoir, « privés de sortie » si je puis dire, de se joindre à moi pour organiser cet événement en trio.

Nous réunirons également les présidents de commissions et les chefs de groupe, pour partager nos expériences.

Nous achèverons aussi le mode d'emploi du Conseil municipal et arrêterons, là où elles font encore défaut, des pratiques simples pour éviter les malentendus et frustrations.

Cohésion, plaisir, engagement : Madame le Maire et moi-même adhérons en somme à cette définition de ce que nous sommes, de modestes élus miliciens, au service de Versoix et de ses habitants.

Je voudrais terminer en témoignant toute ma gratitude à mes prédécesseurs, notamment Messieurs Kummer et Sidler, dont la bienveillance nous a permis de lancer les travaux dont je vous parlais, à mes collègues du bureau pour leur dévouement et bien sûr au président Richard, avec lequel je travaille depuis 3 ans, la conscience du Conseil municipal de Versoix.

Je voudrais encore au nom du bureau adresser notre reconnaissance à Mme Possa et à toutes les personnes qui permettent à notre Conseil de fonctionner (chefs de service, procès-verbalistes, secrétaires, logistique et j'en oublie !) et vous remercier toutes et tous vivement de votre confiance et de votre engagement !

Vive le Conseil municipal, vive Versoix !

Je vous remercie de votre attention.